



MAINTENANCE SERVICES

Vandeputte – votre partenaire pour le contrôle, l'entretien et la réparation

Pourquoi faire appel à Vandeputte pour le **contrôle, l'entretien** et l'**inspection** de vos produits à entretenir?
Voici les quatre raisons principales :

Un suivi clair et structuré de A à Z

Pour nous, il est important que vous puissiez bénéficier à tout moment d'une **vue d'ensemble** du statut de vos produits à entretenir. Tous les produits qui parviennent à Vandeputte sont donc **enregistrés** et accompagnés d'un **rapport de test** complet. Nous pouvons ainsi également vous informer à temps lorsqu'un nouvel entretien est souhaitable. Vous avez un même interlocuteur pour toutes vos questions.

Qualité garantie grâce à des techniciens certifiés et expérimentés

Vandeputte travaille avec ses **propres techniciens**, qui bénéficient de longues **années d'expérience**. Ils procèdent uniquement aux travaux d'entretien pour les **marques** pour lesquelles ils ont reçu une **formation spécifique** et pour lesquelles ils sont **certifiés** par le fabricant.

Le fabricant ne propose pas d'obligation de certification ou de formation?
Les instructions sont alors demandées et le fabricant est consulté avant le début des travaux d'entretien..

Prestations de services sur et hors site possibles

Vous décidez du lieu où les travaux sont effectués. Ils sont exécutés par défaut dans notre **atelier de Puurs (Belgique)**, équipé des outils nécessaires tels qu'un compresseur d'air respirable, des bancs de test, des postes de calibrage pour la détection des gaz et des lave-linge/sèche-linge haute capacité professionnels.

Vous souhaitez remettre rapidement les articles en fonctionnement? Notre technicien se rend volontiers sur site avec le **véhicule de service** spécialement conçu à cet effet.

Les demandes de travaux sur site sont toujours évaluées en concertation et en fonction du nombre d'appareils à entretenir, des travaux à effectuer et du lieu où les travaux doivent être exécutés.

Délai d'exécution rapide

Pour garantir que les travaux sont exécutés aussi rapidement que possible, Vandeputte dispose d'un entrepôt d'entretien avec pas moins de **400 pièces différentes en stock**.

La pièce nécessaire n'est pas disponible en stock? Nous pouvons alors compter sur les **livraisons hebdomadaires** de nos fournisseurs.

**Vandeputte
Belgique - Wallonie**
Rue de Namur 101
B - 6041 Gosselies
T +32 (0)71 25 87 25
F +32 (0)71 25 87 20
info.wallonie@vdp.com

**Vandeputte
France Nord**
2 Route de Crochte
F - 59380 Socx
T +33 (0)3 28 60 72 00
F +33 (0)3 28 64 84 70
info.france@vdp.com

**Vandeputte
France - Ile de France**
Orlytech Bât 518
4 allée du Comm. Mouchotte
F - 91320 Wissous Cedex
T +33 (0)1 70 03 36 40
F +33 (0)1 70 03 36 39
info.france@vdp.com



ÉCHANGE DES DOUCHES DAP PREVOR

En cas de **brûlure chimique**, la diphotérine® et l'hexafluorine® sont les produits de rinçage indiqués.

Il est essentiel de **neutraliser le plus rapidement possible** la substance chimique.

Tous les produits à base de diphotérine® et d'hexafluorine® disposent d'une durée de vie de deux ans maximum.

Toutes les douches d'urgence mobiles DAP peuvent être échangées.

Pourquoi procéder à un échange?

Le fabricant des douches d'urgence mobiles avec 5 litres de diphotérine® et d'hexafluorine® prévoit une **durée de vie de deux ans maximum**.

La neutralisation des brûlures chimiques peut être vitale et simplifier ou limiter les conséquences et/ou le traitement. Il est donc extrêmement important que les douches mobiles DAP soient remplacées et entretenues à temps.

Un **échange** est également **plus intéressant sur le plan économique** que l'achat d'une nouvelle douche DAP.

Qu'implique l'échange?

L'échange d'une douche d'urgence mobile DAP implique les étapes suivantes:

- Il faut prévoir le nombre **d'appareils adapté pour l'échange**.
- **Enregistrement** de l'appareil dans la base de données de Vandeputte
- **Échange** des anciens appareils par de nouveaux via un transporteur (hors site) ou un technicien (sur site)

Où l'échange peut-il être effectué?

L'échange des appareils DAP peut avoir lieu chez nous, **dans l'atelier**, ou **sur place**.

Pour les échanges sur site, nous déterminons au préalable les possibilités en fonction du nombre d'appareils à échanger et du lieu où les travaux doivent être effectués.

Enregistrement et intervalle d'échange

Tous les **échanges effectués** sont consignés dans notre base de données.

Nous vous envoyons un **message** avant expiration de **l'intervalle d'échange suivant**.

